

AVEC **MARIE-LINE REYNAUD** DONNONS UNE MAJORITÉ AU CHANGEMENT



MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE
avec
**FRANÇOIS
HOLLANDE**

Chères électrices, chers électeurs,

Au premier tour de cette élection législative vous avez été 42,58% des électeurs de la circonscription à m'accorder vos suffrages et à me placer en tête de ce premier tour. Je vous remercie vivement de la confiance que vous m'avez accordée.

Dimanche prochain, vous élirez la personne qui vous représentera à l'Assemblée nationale pendant cinq ans. C'est un choix important, décisif.

Dans notre démocratie, un député a trois missions : voter, représenter, défendre.

- > **Voter les lois qui concerneront votre vie quotidienne et l'avenir du pays.** En m'apportant votre confiance, vous serez assurés d'avoir une députée qui votera des lois justes. Dans notre circonscription, je porte les 60 engagements présidentiels de François Hollande pour redresser la France dans la justice.
- > **Représenter les communes de notre territoire.** À l'Assemblée nationale, je ferai entendre vos préoccupations : emploi, pouvoir d'achat, école, santé, logement, sécurité, transports. Je continuerai à travailler avec les habitants, les associations, les partenaires sociaux.
- > **Défendre nos valeurs, celles de la République et du vivre ensemble.** Comme vous, je suis profondément attachée au dialogue social, à l'indépendance de la justice, à la laïcité, à l'exemplarité des élus. Ces valeurs seront au cœur de mon action parlementaire.

Je me suis engagée à neuf propositions concrètes :

- > **Défendre les projets économiques et touristiques.**
- > **Continuer de m'appliquer le non cumul des mandats.**
- > **Assurer des permanences cantonales de proximité.**
- > **Défendre l'emploi, les services publics et les écoles de nos territoires.**
- > **Travailler avec les professions viticoles et agricoles.**
- > **Demander une mission parlementaire à l'Assemblée nationale sur les pesticides.**
- > **Faire inscrire la RN141 dans le prochain Plan De Modernisation des Itinéraires routiers(PDMI)**
- > **Obtenir la redevance pérenne pour les communes traversées par la future LGV.**
- > **Accompagner les dossiers de mise en valeur de nos territoires, (projet UNESCO pour le Cognac et dossier Pays d'Art et Histoire pour le Pays Sud Charente.**



MARIE-LINE REYNAUD

Jean-Michel Tamagna suppléant - Maire de Fouquebrune et Président de la CDC d'Horte et Lavalette

marie.line.2012@gmail.com - permanence parlementaire 22 avenue de l'attre de Tassigny à Cognac (16100)

Sitôt élu, François Hollande a mis en œuvre plusieurs engagements pris devant vous : baisse de la rémunération du Président et des Ministres, création de 1000 postes de professeurs pour la rentrée scolaire, retraite à 60 ans pour les travailleurs qui ont commencé tôt et qui ont toutes leurs annuités, lutte contre l'explosion des loyers et de la spéculation, réorientation de l'Europe pour la croissance et l'emploi, retrait de nos forces combattantes d'Afghanistan d'ici la fin de l'année. **Pour être confortées, ces avancées ont besoin d'une majorité forte et cohérente à l'Assemblée.**

Le changement a commencé, il faut maintenant l'amplifier : réforme bancaire pour faciliter l'accès au crédit, justice fiscale pour mettre fin aux privilèges des plus fortunés et des très grosses entreprises, contrat de génération pour l'emploi des jeunes et des seniors, emplois d'avenir pour les jeunes sans qualification, priorité à l'école de nos enfants, banque publique d'investissement pour produire en France et soutenir nos PME, coup de pouce au Smic, rénovation et construction de logements, maisons de santé dans les territoires, nouvelle sécurité de proximité. **Pour voter les lois du changement, il faut donner une majorité au Président et au Gouvernement.**

Députée, je serai disponible et à votre écoute comme je l'ai toujours fait.

Dimanche prochain, je compte sur vous pour l'avenir de notre circonscription et de notre pays.

Très chaleureusement à vous,

Marie-Line REYNAUD



MON SUPPLÉANT : JEAN-MICHEL TAMAGNA

Jean-Michel Tamagna est Maire de la Commune de Fouquebrune dans le canton de Villebois Lavalette et Président de la Communauté de Communes d'Horte et Lavalette.

Jean-Michel Tamagna a 57 ans, il est marié et père de trois filles. Ingénieur chez GDF Suez, il a pris sa retraite le 1er juillet 2011.

Jean-Michel Tamagna a été désigné démocratiquement le 30 mars 2012 par tous les militants de la seconde circonscription de la Charente pour devenir le suppléant de Marie-Line Reynaud.

Dimanche prochain, en votant pour ma candidature, VOUS donnerez au président de la République, François Hollande et au Gouvernement de Jean-Marc Ayrault le soutien populaire indispensable au changement.



DONNONS UNE MAJORITÉ AU CHANGEMENT